

DIPLOME D'UNIVERSITE DE SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT

Responsables de l'enseignement : Dr M-H. SALAMAGNE, Dr S. POURHET, Pr E. HIRSCH
Secrétariat : Madame Solène JACQUEZ
Unité de Soins Palliatifs – Hôpital Paul Brousse – 12 Avenue Paul Vaillant Couturier – 94800 VILLEJUIF
Tel : 01 45 59 38 59 – Fax : 01 45 37 40 – Mail : secretariat.usp@pbr.ap-hop-paris.fr

Vous avez souhaité vous inscrire au Diplôme Universitaire de Soins Palliatifs et d'Accompagnement.

Cet enseignement existe depuis 1988 à l'Hôpital Paul Brousse au sein du CREFAV (Centre de Recherche et de Formation sur l'Accompagnement de la Fin de Vie, Association Loi 1901). Il est dispensé dans le cadre de la Faculté Paris XI depuis 1990.

Les objectifs du Diplôme sont :

- L'approche interdisciplinaire des multiples besoins des personnes en fin de vie et de leurs proches.
- L'enseignement de la prise en charge de la douleur physique, psychologique, sociale et spirituelle en soins palliatifs.
- La création d'un lieu d'échange interdisciplinaire pour constituer un réseau de soignants formés en soins palliatifs.

L'enseignement s'adresse aux Médecins généralistes ou spécialistes, Internes, Cadres Infirmiers, Infirmiers, Aides-soignants, Psychologues, Assistants-sociaux, Kinésithérapeutes, Bénévoles, Représentants du culte, Administratifs Hospitaliers, Secrétaires Médicales.

Un niveau d'enseignement « Bac +2 » est recommandé.

SELECTION PREALABLE

- 1) Adresser une **lettre de motivation** et un **curriculum vitae** au secrétariat à partir du 1^{er} juin jusqu'au 31 août 2009 ainsi qu'une **photo d'identité** et une **enveloppe libellée** à votre adresse.
- 2) Prendre rendez-vous pour un **entretien de présélection** lorsque vous avez reçu le courrier de confirmation.

A LIRE AVANT L'ENTRETIEN DE PRE-SELECTION

Chaque année, un nombre non négligeable d'étudiants échouent au Diplôme Universitaire.

Certains échecs relèvent d'une insuffisance de prise en considération de points importants au moment de l'inscription.

En vue de votre entretien, outre la préparation de l'exposé de vos motivations, nous vous invitons à réfléchir aux questions suivantes :

- ASSIDUITE :

Le déroulement du Diplôme Universitaire en fait une année contraignante. Les événements professionnels ou personnels prévisibles qui pourraient compromettre l'assiduité sont à analyser : est-ce une « Bonne Année » pour suivre l'enseignement.

- CAPACITE A PASSER L'EXAMEN :

Le DU est ouvert à toute personne désireuse de suivre un enseignement de soins palliatifs. Toutefois, s'agissant d'un Diplôme Universitaire, l'évaluation des connaissances se fait principalement sur épreuves écrites, privilégiant les personnes « habiles » à cet exercice. Une formation supérieure est donc recommandée.

Il reste possible aux personnes souhaitant bénéficier de l'enseignement hors des règles universitaires, de s'inscrire en candidat libre.

- REMISE EN QUESTION :

L'enseignement des soins palliatifs comporte pour de nombreux soignants une remise en question de leurs habitudes professionnelles. Il arrive que ce travail, concomitant d'événements personnels, déstabilise des étudiants.

Il importe donc de s'interroger sur l'opportunité d'un tel enseignement si vous vous trouvez en difficulté par ailleurs.

Après délibération début septembre, environ 70 candidatures sont retenues. Sont privilégiées les demandes consécutives aux projets d'établissements ou de services et les projets de réseaux libéraux.

Vous serez informés par courrier de la décision concernant votre candidature.

INSCRIPTION

Pour les candidats sélectionnés, les formalités d'inscription sont à effectuer auprès de **Monsieur MALLET DE CHAUNY** – Service de scolarité – Faculté de Médecine Paris Sud – Université de Paris XI – d'octobre à novembre. Les formalités vous seront expliquées lors du premier cours de DU. La plupart des démarches peuvent être effectuées par correspondance.

ENSEIGNEMENT

L'enseignement débute en octobre. Les cours ont lieu chaque jeudi (en dehors des périodes de vacances scolaires), à l'Hôpital Paul Brousse, de 19h30 à 22h30. La ponctualité est demandée. Les absences répétées (supérieures à 5) sont un motif de non-validation du DU.

Un week-end de travail en atelier (petits groupes) se déroule au mois de janvier.

Vous devez effectuer un stage d'une semaine dans une structure de soins palliatifs acceptant les étudiants de DU (liste remise en début d'année).

Il vous sera demandé de rédiger un rapport de synthèse (une vingtaine de pages) dans lequel vous effectuerez une synthèse de l'enseignement reçu et de l'apport du stage. Vous analyserez de quelle façon votre pratique a pu ou pourra être modifiée par cette année de formation.

En juin, une épreuve écrite d'une durée d'une heure trente comprendra l'analyse d'un cas clinique, une question dite « de cours » et une question de réflexion et de synthèse.

Les candidats admissibles à l'écrit se soumettront à une évaluation orale devant un jury composé de trois personnes. L'appréciation du maître de stage sera prise en compte.

Il n'y a pas de session de rattrapage.

Les résultats définitifs seront affichés à la Faculté du Kremlin Bicêtre.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement des soins palliatifs dispensé dans le cadre du DU de la Faculté de Médecine Paris XI se déroule d'octobre à juin.

Il se compose :

Pour les étudiants inscrits :

- d'une série de conférence hebdomadaire
- d'un week-end de travail en petits groupes
- d'un stage pratique
- de deux journée optionnelle : « Soins Palliatifs et Accompagnement Pédiatrique » + « Soins Palliatifs et Neurologie ».
- de la rédaction d'un rapport de synthèse.

Il est sanctionné par un examen de fin d'année (épreuve écrite + épreuve orale pour les candidats admissibles).

Pour les auditeurs libres :

- d'une série de conférences hebdomadaires
- de deux journées optionnelles : « Soins Palliatifs et Accompagnement Pédiatrique » + « Soins Palliatifs et Neurologie ».

Les auditeurs libres ne participent pas au week-end de travail, n'effectuent pas de stage pratique et n'ont pas de rapport de synthèse à rédiger. **Ils ne se présentent pas à l'examen.**

Vous trouverez le détail du déroulement de l'année dans ce manuel.

